Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20260415-15042026DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 08/04/2026

DATE D'AFFICHAGE : 08/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le treize avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GAUDIN, LOPEZ, RÉHAULT et TESSIER. Messieurs BAUDÉ, BERTRAND, BOHUON, DESMIDT, ESNAULT, GRIVET, MALLE et MOORES.

Absents excusés : Madame VIEL Christine qui a donné pouvoir à Monsieur BAUDÉ Hervé. Madame GORJU Rozenn qui a donné pouvoir à Madame RÉHAULT Marie-Annick. Madame MOUAFFIK Camélia qui a donné pouvoir à Monsieur BERTRAND Sylvain.

Monsieur MOORES Christophe a été élu secrétaire de séance.

OBJET N° 15.04/2026 : RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est composée, pour les communes de moins de 2 000 habitants, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Cette désignation, par le Directeur Régional/Départemental des finances publiques, est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, soit 24 personnes, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de proposer les personnes ci-dessous :

1. Monsieur ROGER Joël ;
2. Monsieur BEAUCÉ Dominique ;
3. Madame LEPRIEUR Marie-Yvonne ;
4. Madame TESSIER Annie ;
5. Madame LAGARDE Françoise ;
6. Madame GAUTIER Laure ;
7. Monsieur DUFOUR Jean-Pierre ;
8. Monsieur RÉHAULT Elian ;
9. Monsieur RIAUX Laurent ;
10. Madame BOUSSELET Marie-Ange ;
11. Monsieur TESSIER Pascal ;
12. Monsieur CAMUS Bruno ;
13. Madame RÉHAULT Marie-Annick ;
14. Monsieur MOORES Christophe ;
15. Madame GAUDIN Valérie ;
16. Madame TESSIER Estelle ;
17. Monsieur BAUDÉ Hervé ;
18. Monsieur BOHUON Vincent ;
19. Monsieur ESNAULT Pierre-Alain ;
20. Monsieur BERTRAND Sylvain ;
21. Monsieur MALLE Jérôme ;
22. Madame GORJU Rozenn ;
23. Madame LOPEZ Françoise ;
24. Monsieur GRIVET Philippe.

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :* 15 AVR. 2026
- *Transmis au représentant de l'Etat le :* 15 AVR. 2026

MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN (ILLE ET VILAINE) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE